PEINTURES AVEC SOLVANT

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Peintures, colles, vernis, cartouches, mastics, cires et résines contenant des solvants.





PEINTURES SANS SOLVANT

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Dispersions aqueuses, peintures à l'eau, crépis, colles et vernis sans solvant (généralement contenant du plastique).





SOLVANTS

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Diluants, alcools ménagers et white-spirits.

Liquides de refroidissement, lave-glaces, antigels, liquides de frein, essence et gazole.

Les solvants doivent être liquides.

Les solvants chlorés/halogénés (p.ex. détachants) sont à stocker séparément.





ACIDES

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Acides chlorhydriques et acides sulfuriques.

Détartrants, nettoyants cuisine et salle de bain.

Liquides et solides.





BASES

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Soudes/soudes caustiques (hydroxydes de sodium) et potasses (hydroxydes de potassium).

Lessives alcalines, dégraissants, décapants et débouche-éviers.

Liquides et solides.





MÉDICAMENTS

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Sirops, pilules et sprays sans gaz propulseur.

Les objets piquants ou tranchants doivent impérativement être stockés dans des bacs médicaux de type sharp-safe.

Les cytostatiques doivent être conditionnés séparément et signalés lors de l'enlèvement.

Les médicaments contenant du mercure sont à placer avec les déchets mercure.





PHYTOSANITAIRES (PESTICIDES) LIQUIDES

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Désherbants, pesticides, fongicides, insecticides, produits de traitement du bois, engrais et fertilisants.

Cette catégorie inclut les emballages vides de phytosanitaires.





PHYTOSANITAIRES (PESTICIDES) SOLIDES

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Désherbants, pesticides, fongicides, insecticides, produits de traitement du bois, engrais et fertilisants.

Cette catégorie inclut les emballages vides de phytosanitaires.





AÉROSOLS

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Tous les sprays avec gaz propulseur.

Peintures, produits cosmétiques, médicaments et insecticides.

Ne jamais stocker les bombes aérosols dans des fûts fermés sans soupape de ventilation.

Code OMoD 16 05 04





DÉCHETS AVECMERCURE

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Thermomètres, appareils avec mercure, solutions avec mercure (mercurochrome), médicaments avec mercure et amalgames dentaires.

Mercure pur (métal liquide).



PRODUITS CHIMIQUES LIQUIDES

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Tous les déchets (excepté les déchets interdits):

- avec ou sans étiquette de danger,
- ne correspondant à aucune des catégories décrites précédemment,
- identifiés par le remettant.

L'eau de javel et les produits de piscine peuvent être classés dans cette catégorie.

Les comburants sont à stocker séparément.





PRODUITS CHIMIQUES SOLIDES

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Tous les déchets (excepté les déchets interdits):

- avec ou sans étiquette de danger,
- ne correspondant à aucune des catégories décrites précédemment,
- identifiés par le remettant.

Les pastilles de chlore (piscine) peuvent être classées dans cette catégorie.

Les comburants sont à stocker séparément.



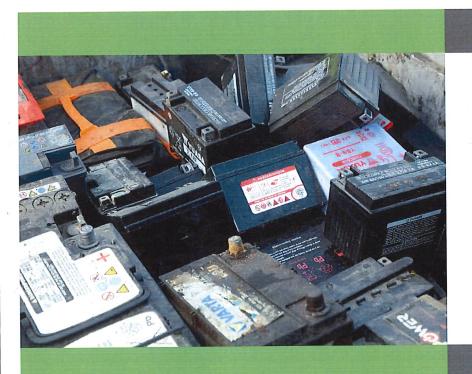


PILES ET ACCUMULATEURS AU PLOMB

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Batteries de voiture et accumulateurs au plomb.

Code OMoD 16 06 01





PILES ET/OU ACCUMULATEURS MÉLANGÉS

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Piles et accumulateurs (hormis ceux contenant du plomb).

Piles lithium stockage dans un fût métallique Inobat noir.

Piles lithium endommagées/qui réagissent stockage dans un fût métallique Inobat violet.

Code OMoD 16 06 98





DÉCHETS DETONER D'IMPRESSION

contenant des substances dangereuses

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Restes et cartouches de toner d'impression.

Code OMoD 08 03 17





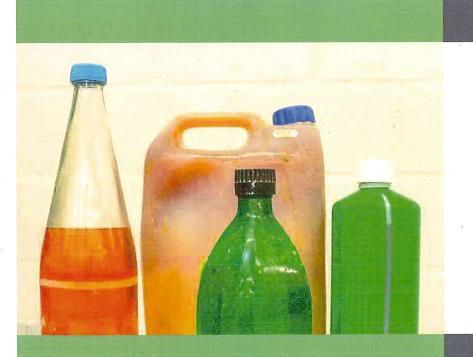
DÉCHETS LIQUIDES NON IDENTIFIABLES

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Tous les déchets (excepté les déchets interdits):

- avec ou sans étiquette de danger,
- ne correspondant à aucune des catégories décrites précédemment,
- non identifiés par le remettant.

En cas de doute, contacter CRIDEC au 021 866 03 04





DÉCHETS SOLIDES NON IDENTIFIABLES

PRINCIPAUX DÉCHETS ADMIS

Tous les déchets (excepté les déchets interdits):

- avec ou sans étiquette de danger,
- ne correspondant à aucune des catégories décrites précédemment,
- non identifiés par le remettant.



